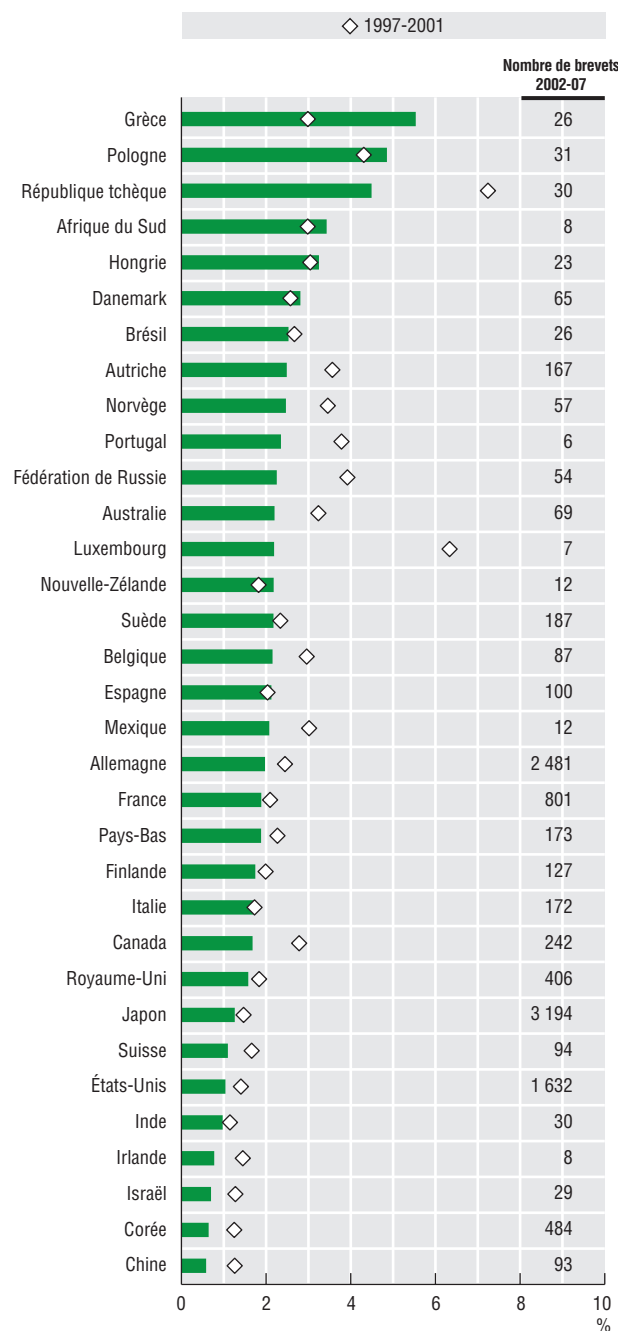


Le changement technologique est indispensable pour que progressent parallèlement la croissance économique et l'amélioration de l'environnement. Il est essentiel que les politiques environnementales et technologiques proposent des incitations adaptées à la mise au point et la diffusion des technologies environnementales.

**Demandes de brevets dans les technologies liées à la réduction de la pollution et à la gestion des déchets, 2002-07**

En pourcentage des brevets, tous secteurs confondus



Source : Calculs de l'OCDE appliqués à la base de l'OEB, Worldwide Patent Statistical Database, septembre 2009. Voir notes de fin de chapitre.

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/836234010113>

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

La part des budgets publics consacrée à la R-D environnementale a diminué de 7 % dans la zone de l'OCDE ces dix dernières années.

(Base de données de l'OCDE sur la Recherche et le Développement, 2009.)

Alors que les grandes économies de l'OCDE sont généralement celles qui innovent le plus dans la lutte contre la pollution de l'air et de l'eau ainsi que dans la gestion des déchets solides, plusieurs petites économies se sont spécialisées dans ces domaines. Les travaux réalisés à l'OCDE montrent que la prévisibilité, la flexibilité et la rigueur des mesures environnementales sont propices à une augmentation de l'investissement dans l'innovation.

Cette dernière décennie, le niveau des dépôts de brevets et l'effort public de recherche dans le domaine des technologies environnementales ont diminué. Cependant, alors que le niveau des dépôts de brevets pour la lutte contre la pollution atmosphérique a généralement augmenté, l'innovation s'est affaiblie pour la gestion des déchets solides.

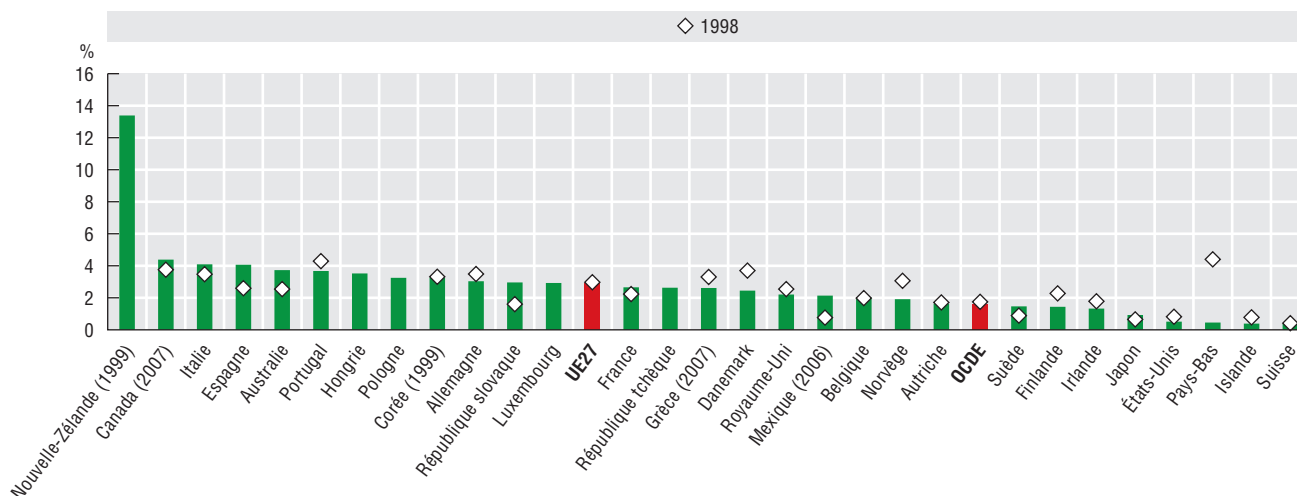
Les données au niveau des établissements font néanmoins apparaître des différences d'effort d'innovation d'un secteur et d'un pays à l'autre. Il ressort des analyses empiriques que la propension à faire état d'une hausse de la R-D liée à l'environnement s'accroît en fonction de l'utilisation de mesures incitatives telles que les écotaxes.

**Définitions**

Les technologies de lutte contre la pollution couvrent le contrôle de la pollution atmosphérique, la pollution de l'eau et l'assainissement des eaux usées. Les technologies de gestion des déchets couvrent l'élimination des déchets solides, la réutilisation et le recyclage des déchets ainsi que la valorisation énergétique des déchets. En ce qui concerne les classifications, voir [www.oecd.org/environment/innovation/indicator](http://www.oecd.org/environment/innovation/indicator). Les crédits budgétaires publics de R-D (CBPRD) mesurent les fonds affectés à la R-D par les autorités fédérales/centrales. Ils peuvent être ventilés entre plusieurs objectifs socio-économiques, par exemple la pollution et protection de l'environnement. Pour plus d'informations, voir le Projet de l'OCDE sur la politique de l'environnement et le comportement de l'entreprise ([www.oecd.org/env/cpe/firms](http://www.oecd.org/env/cpe/firms)).

## Crédits budgétaires publics de R-D dédiés à l'environnement, 2008

Exprimé en pourcentage du total des crédits budgétaires publics de R-D

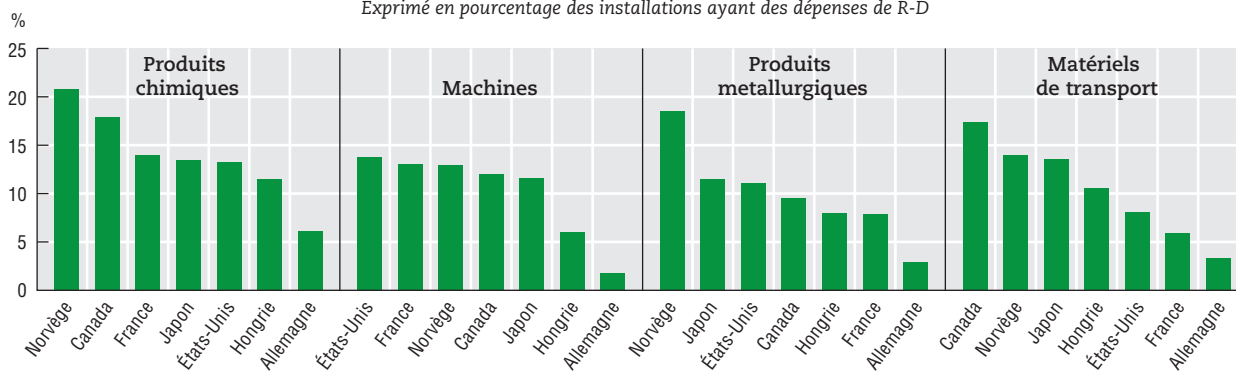


Source : OCDE, Base de données sur la R-D, décembre 2009. Voir notes de fin de chapitre.

 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/836234010113>

## Établissements ayant exécuté de la R-D au titre de l'environnement dans certains secteurs manufacturiers, 2003

Exprimé en pourcentage des installations ayant des dépenses de R-D


 Source : OCDE (2007), *Entreprises et environnement*, OCDE, Paris. Voir notes de fin de chapitre.

 StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/836234010113>
**Mesurabilité**

La collecte des données concernant l'innovation dans le domaine de l'environnement pose des problèmes sachant qu'un grand nombre d'innovations qui ont des effets positifs sur l'environnement ne concernent pas expressément l'amélioration de l'environnement. Beaucoup d'innovations importantes pour l'environnement se traduisent par de nouveaux procédés de production qui réduisent les coûts d'exploitation ou améliorent la qualité des produits. Déterminer si une innovation a un caractère environnemental ou non est une question de degré et non de nature. Cela étant, des algorithmes de recherche mis au point par le Secrétariat de l'OCDE avec le concours des chercheurs de l'École nationale de la statistique et de l'administration économique, Paris, ont été utilisés pour produire les données relatives aux demandes de brevets liés aux technologies environnementales. Ces données couvrent les technologies pour l'eau et l'assainissement, la lutte contre la pollution atmosphérique ainsi que la gestion, le recyclage des déchets et la prévention.

Une enquête réalisée par l'OCDE en 2003 couvrant plus de 4 000 établissements manufacturiers a permis de rassembler des données sur les dépenses de R-D liée à l'environnement, l'adoption des technologies environnementales intégrées et les innovations organisationnelles ayant des effets positifs sur l'environnement. L'élaboration d'une base de données de panel aiderait à mieux comprendre les déterminants de l'innovation environnementale.